Informations de base

2007/2591(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la Birmanie **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Birmanie Myanmar	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
21/06/2007	Décision du Parlement	T6-0290/2007	Résumé
21/06/2007	Résultat du vote au parlement		
21/06/2007	Débat en plénière		Résumé
21/06/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2007/2591(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0248/2007	19/06/2007	
Proposition de résolution		B6-0253/2007	19/06/2007	
Proposition de résolution		B6-0255/2007	19/06/2007	
Proposition de résolution		B6-0256/2007	19/06/2007	
Proposition de résolution		B6-0258/2007	19/06/2007	
Proposition de résolution		B6-0262/2007	19/06/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0290/2007	21/06/2007	Résumé

Résolution sur la Birmanie

2007/2591(RSP) - 21/06/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 73 voix pour, 1 contre et 2 abstentions une résolution commune proposée par les groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE**, **UEN**, **Verts/ALE**, **GUE/NGL** dans laquelle il exige la libération immédiate et inconditionnelle de Daw Aung San Suu Kyi, le chef de la Ligue nationale pour la démocratie, lauréate du prix Nobel de la paix et du prix Sakharov. Il déplore que Daw Aung San Suu Kyi ait subi des années d'assignation à domicile, y compris d'isolement, et que depuis 2003, elle n'ait été autorisée à sortir que pour suivre un traitement médical urgent.

Le Parlement condamne la répression constante du peuple birman ainsi que de ses journalistes. C'est pourquoi, il demande instamment la libération immédiate de M. U Win Tin (journaliste) et d'autres prisonniers politiques, dont le nombre est estimé à plus de 1.200 personnes.

Le Parlement demande des progrès démocratiques plus importants dans ce pays et attend du Conseil et de la Commission qu'ils fassent pression sur le SPDC (le Conseil d'État pour la paix et le développement) qui dirige le pays pour qu'il s'engage dans la voie d'un gouvernement civil et démocratique.

Parallèlement, il est demandé à la Chine et à l'Inde de tirer parti de leur poids économique et politique sur le régime birman pour susciter des améliorations notables dans le pays et pour cesser toute fourniture d'armement et d'autres moyens stratégiques dans ce pays. De mêmes, les industries investissant en Birmanie devraient veiller à ce que leurs projets soient réalisés dans le respect de véritables droits de l'homme.

Le Parlement se félicite de la reconduction des sanctions ciblées de l'Union envers de pays, mais reconnaît que celles-ci n'ont pas eu les effets désirés sur les personnes directement responsables des souffrances de la population birmane. Il invite le Conseil à faire en sorte que tous les États membres appliquent rigoureusement les mesures restrictives en vigueur et à élargir la liste des personnes visées par les mesures restrictives concernées.

Dans la foulée, le Parlement insiste pour que l'aide à la société civile birmane, notamment les groupes de femmes et les minorités ethniques, se poursuive.